

gaspillés, que la Suisse a été ridiculisée et qu'on en a donné une image dégradante aux visiteurs.

Le Conseil fédéral est donc prié de répondre aux questions suivantes:

1. A qui a été confiée la responsabilité de concrétiser le projet «Icare», qui avait été adopté par le Conseil fédéral et le Parlement en vue de la participation suisse à «Expo 92»? Qui, plus précisément, était responsable de l'aménagement intérieur du pavillon suisse et du choix des messages et slogans à l'intention du public?
2. Le Conseil fédéral considère-t-il que des slogans négatifs au sujet de la Suisse tels que «Suiza no existe» (à l'entrée du pavillon et sur les t-shirts des hôtesses suisses) ou «700 ans, ça suffit» (en caractères lumineux au rez-de-chaussée du pavillon suisse) sont représentatifs de la Suisse et qu'ils véhiculent un message approprié?
3. Le Conseil fédéral estime-t-il que la présentation de produits de qualité suisses sous la forme d'objets primitifs en argile ou en terre glaise est expressive et instructive? En exposant ce genre d'oeuvres parmi d'autres, telles que la galerie de chaises défoncées ou, à l'entrée du restaurant, les plaques transparentes laissant apparaître des déchets, ne donne-t-on pas une image déplorable de la Suisse aux visiteurs non avertis?
4. Les fonds mis à disposition ont-ils été investis intentionnellement pour ne refléter qu'une partie de la culture suisse? Pourquoi la diversité culturelle de notre pays n'a-t-elle pas été mieux mise en valeur?
5. Le Conseil fédéral considère-t-il que le pavillon suisse à Séville est dans l'ensemble réussi au sens du message du 24 octobre 1990? Ou estime-t-il comme nous que le crédit de 28 millions de francs voté par le Parlement aurait pu être mieux utilisé?
6. Le Conseil fédéral est-il prêt à mettre en oeuvre des mesures d'urgence en vue de transformer le pavillon suisse de manière à ce que le public international y trouve une image qui reflète mieux la réalité de la Suisse pluraliste?
7. Le Conseil fédéral est-il disposé à tirer des enseignements de «l'incident de Séville» en s'engageant à mieux assurer dorénavant le contrôle de l'aménagement des pavillons suisses financés par les contribuables à l'occasion d'une exposition internationale?

Sprecher – Porte-parole: Reimann Maximilian

92.3179

Dringliche Interpellation Mauch Rolf Schweizer Pavillon an der Weltausstellung in Sevilla Interpellation urgente Mauch Rolf Exposition universelle de Séville. Pavillon suisse

Wortlaut der Interpellation vom 2. Juni 1992

Ich ersuche den Bundesrat, im dringlichen Verfahren zuhanden der interessierten und durch die Medien sensibilisierten, ja aufgeschreckten Öffentlichkeit umfassend über die Vorder- und die Hintergründe des Zustandekommens und der Gestaltung des Schweizer Pavillons an der universellen Ausstellung «Expo 92» in Sevilla Aufschluss zu erteilen. Im besonderen frage ich den Bundesrat, welche Sofortmassnahmen er angeordnet hat, die sich aufdrängen, um die noch möglichen Verbesserungen an offensichtlichen Schwachstellen vorzunehmen.

Texte de l'interpellation du 2 juin 1992

Je prie le Conseil fédéral de donner, par le biais de la procédure urgente, au public intéressé et sensibilisé, voire effrayé

par les médias, des informations exhaustives concernant les tenants et les aboutissants de la réalisation et de l'aménagement du pavillon suisse à l'exposition universelle «Expo 92» à Séville.

Je demande plus particulièrement au Conseil fédéral quelles mesures d'urgence il a ordonnées, car il faut impérativement en prendre si l'on veut corriger des erreurs manifestes avant qu'il ne soit trop tard.

Mitunterzeichner – Cosignataires: Keine – Aucun

Schriftliche Begründung – Développement par écrit

Nichts liegt mir ferner, als mich in Angelegenheiten der Kunst, insbesondere der staatlich administrierten Kunst, einzumischen, über welche die Meinungen weit auseinandergehen werden, so lange die Welt «existiert» (im Gegensatz zur Schweiz laut unserem Motto in Sevilla). Auch Ablauf und Hintergründe der Leidensgeschichte, ja des Dramas der Schweizer Vorbereitungen für «Expo 92» sickern langsam durch. Ich bin mir bewusst, dass der Auftrag für den Schweizer Pavillon gestützt auf eine Botschaft des Bundesrates an das Parlament vom 24. Oktober 1990 und entsprechende Vorberatungen durch die Kommissionen durch dieses Parlament selber erteilt wurde.

Dieser Auftrag war (bewusst) sehr weit gefasst, und den Ideen des Projektverfassers und der Gestalter wurde absichtlich ein weiter Spielraum gelassen. Gegenstand sollte im Grundsatz die Schweizer Kultur in ihrer Vielfalt und Repräsentativität sein. Es war sogar von einer «Botschaft an Europa» die Rede. Für diese Aufgabenstellung ist unbestrittenermassen das Parlament verantwortlich. Es hat damit, immer gestützt auf die ihm vorgelegte Botschaft und entsprechende Vorschläge, die gesamten attraktiven und für die gesamte Welt wichtigen Spitzenleistungen der Schweizer Wirtschaft und ihre touristischen, landschaftlichen Attraktionen, deren einzigartige Schönheit für den Schweizer Fremdenverkehr vital sind, von der breiten Schaufensterwirkung einer einmaligen Weltausstellung wie der in Sevilla im Gedenkjahr der (Wieder-)Entdeckung Amerikas ausgeschlossen. Davon ist als Faktum und erklärter Wille auszugehen.

Von da bis zu der nun gewählten Präsentation liegt allerdings ein weiter Weg von Fragezeichen. Von einer einigermaßen gesunden, nicht völlig degenerierten Nation werden der informierte, kultivierte Besucher aus dem globalen Bereich wie auch die Abermillionen von iberischen Touristen eine vorteilhafte, lebendige, attraktive und aktive Selbstdarstellung erwarten dürfen. Deshalb ist zu unterscheiden zwischen dem mit 28 Millionen Franken dotierten Auftrag (wie beschrieben zur Darstellung unserer Kulturen und Kunst in guter Präsentationstechnik) einerseits und Diffamierungsabsichten sowie Unterdurchschnittlichkeit andererseits. Es sollte mit anderen Worten möglich sein, die Botschaft, die man nach offiziellem Auftrag bringen soll, so vorzustellen, dass davon auch etwas verstanden wird. Hier liegt das Versagen vor, dieser Auftrag ist nicht erfüllt. Der im Schweizer Pavillon eintreffende Besucher steht verständnislos vor einem bunten Sammelsurium zusammenhangloser Teilchen ohne roten Faden, ohne verständliche Erklärung in den verschiedenen Sprachen, auf deren Vielfalt wir so viel Wert legen. Der Besucher sieht keine plausible Aussage, er muss sich als mit Biödelkomik und Verballhornung unserer traditionellen Werte abgespiesen vorkommen und wendet sich verständnislos ab.

Die Frage drängt sich dem Besucher auf, ob diejenigen Kreise hier ihr Betätigungsfeld gefunden haben, die im letzten Jahr mit «700 Jahre sind genug» demonstriert haben.

Fazit: Sinn und Zweck meiner Interpellation und ihrer Dringlichkeit sind weder eine Bewertung von Kunst, die offenbar als einzige Form von Kultur ausgewählt wurde, noch die Aufwärmung skandalträchtiger Episoden und Geschehnisse, sondern der Versuch, das noch zum Bessern wenden und umgestalten zu lassen, was offensichtlich und nach allen mir bekannten Stimmen unhaltbar ist, weil für Besucher völlig unverständlich, oder was ganz fehlt. Der Pavillon kann als Sofortmassnahme im Innern des Parterre (ohne Eingangsraum und Restaurant) und im ersten Obergeschoss mit gutem Willen

noch unverzüglich so umgestaltet und aufgebaut werden, dass die Aussagen, welche die Kunstschaffenden oder die Verantwortlichen für unser Land der Welt vermitteln wollen, verständlich oder eben «aussagekräftig» werden. Dann kann man über das übrige, die dargestellte Welt unserer Kunst von dieser Art, diskutieren und Meinungen austauschen, so man will. Aber ohne Einstieg ist das schlicht nicht möglich; hier muss eingegriffen und etwas getan werden. Andernfalls wäre die Beurteilung unseres Beitrages an der «Expo 92» mit Sicherheit die eines Debakels.

Ich appelliere an den Bundesrat, durch Anordnung weniger unverzüglicher Eingriffe die Vorstellung der Schweiz in dieser wichtigen Drehscheibe 1992 noch ins Positive zu wenden bzw. eine Beurteilung der Schweizer Präsenz überhaupt erst möglich zu machen und damit unserem Land einen wesentlichen Dienst zu leisten und nicht wiedergutzumachenden Schaden abzuwenden. Das Land wird der Behörde für schnelles nachhaltiges Eingreifen unter voller Belassung alles übrigen Geschaffenen dankbar sein.

M. Delamuraz, conseiller fédéral: Je tenterai d'être court afin de ne pas mériter la réputation du «barbant de Séville». (*Hilarité*) Vous me permettez de vous dire que la représentation helvétique à l'Exposition universelle de Séville et les contestations qu'elle a pu susciter ici ou là, les critiques, certaines d'entre elles très positives, d'autres très négatives – les interpellations urgentes que nous traitons maintenant sont plutôt orientées de ce côté-là – n'ont pas échappé au Conseil fédéral qui ne saurait être indifférent aux questions posées. Il ne lui échappe pas non plus qu'un certain nombre d'appréciations qui se sont manifestées en Suisse et à l'étranger allaient dans des directions diamétralement opposées à celles des interpellations susmentionnées. Le Conseil fédéral n'en est d'ailleurs pas étonné, si tant il est vrai qu'en cette matière, en matière de goût et de choix artistique, et en matière d'esthétique il y a, non pas une vérité absolue, mais certainement plusieurs entre lesquelles le Conseil fédéral a choisi, mais dont il peut fort bien s'imaginer que d'autres soient défendues avec aplomb.

Le Conseil fédéral n'entend donc pas, par la réponse que je vous donne au nom du Département fédéral des affaires étrangères et du gouvernement tout entier, dicter et établir la vérité absolue. Il veut simplement donner quelques indications et quelques prises de température à propos de ces interpellations.

Voyons tout d'abord les origines du projet du pavillon suisse à «Séville 92». La responsabilité pour le contenu, pour la construction et pour le fonctionnement du pavillon a été confiée à la Foire de Bâle, mais celle-ci n'est pas porteuse en elle-même de toute la doctrine que nous avons voulu exprimer à Séville. C'est bel et bien le Conseil fédéral qui, l'exprimant dans un message voté par le Parlement en 1990, a indiqué les grands traits de ce que devait être la présence suisse en pays andalou cette année. Il a conclu ensuite un accord d'entreprise générale avec la Foire de Bâle, la Confédération étant représentée en l'occurrence par la Commission de coordination pour la présence de la Suisse à l'étranger, la fameuse COCO qui n'est pas un «drôle de coco».

Le problème culturel a été, sur la base du mandat, établi sous la responsabilité de M. Adolf Burkhardt, ainsi que pour la conduite des manifestations culturelles très abondantes, un des plus abondants programmes culturels de tous les pavillons présents à Séville pendant la durée de l'exposition. M. Burkhardt est un homme expérimenté. C'est un homme de culture, il est professeur de musique, lauréat du prix culturel de la ville de Berne. Emporté par l'élan, j'allais ajouter lieutenant-colonel d'infanterie pour ceux qui douteraient de son étiquette politique et de sa pensée profonde dans ce domaine. Pour le travail de conception, et surtout pour la réalisation concrète des projets que nous avons donnés à exécution, M. Burkhardt s'est entouré d'appuis compétents en tête desquels celui de M. Harald Szeemann, créateur d'expositions de renommée internationale, ainsi que d'autres experts dans les différents domaines culturels touchés.

Au sein de l'Administration fédérale, je le répète, le Département fédéral des affaires étrangères est compétent pour les

expositions universelles. Il assume le secrétariat de la COCO, et celle-ci a formé en son sein une demi-douzaine de groupes de travail dont l'un s'occupe des questions liées à la participation suisse aux expositions universelles. Ce groupe est présidé par le secrétaire général des affaires étrangères. Tous les offices fédéraux directement intéressés: l'Office de la culture, l'Office des constructions fédérales, le BAWI, etc., font partie de ce groupe. Il en va de même pour un sous-groupe spécifiquement formé pour accompagner le développement du pavillon.

En présentant son message le 24 octobre 1990 aux Chambres, le Conseil fédéral savait que la thématique du pavillon allait se concentrer sur la culture. J'ai relu ce message; il est clair et net: la philosophie du projet, c'est-à-dire la volonté de présenter la Suisse d'une manière inhabituelle, non conforme à une tradition et à une routine très longue, d'une manière, à certains égards, inattendue et riante était annoncée. M. Burkhardt a informé le groupe au fur et à mesure de la concrétisation de ce concept culturel, et en accord avec l'Administration fédérale, la Foire de Bâle a pu présenter la conception définitive et détaillée, qui réunit à l'époque, c'était le 16 janvier de cette année, un écho bon et rassurant dans l'ensemble.

Aujourd'hui le Conseil fédéral est conscient d'un certain malentendu. Il est conscient du fait que quelques visiteurs – surtout des compatriotes, il faut le dire – n'ont pas apprécié notre pavillon. Les uns déplorent le fait que la Suisse ne donne pas d'elle-même une image plus diversifiée, les autres critiquent la qualité, voire la raison d'être de certains objets d'art exposés. Le Conseil fédéral enregistre cette controverse essentiellement helvético-suisse, d'autant qu'il trouve que le concept de base choisi par la Suisse soutient la comparaison avec les voies suivies par la plupart des autres pays, qui présentent le mélange traditionnel d'informations politiques, culturelles, commerciales, technologiques, industrielles, folkloriques avec plus ou moins de bonheur. L'idée formulée dans le message suisse a été réalisée, elle, de manière conséquente. La présentation est guidée par un fil rouge, certainement est-il insuffisamment apparent, est-il sibyllin, c'est-à-dire insuffisant pour capter l'attention du visiteur moyen – et c'est à lui qu'on doit s'adresser finalement – mais je remarque que la séparation et le suivi des différents segments de cette exposition, des thèmes, des oeuvres d'art sont réalisés d'une manière professionnelle.

Mais là n'est pas le problème, Mesdames et Messieurs les interpellateurs, car ce sont plutôt les «provocations» artistiques, les jeux intellectuels ou trop intellectuels alliés aux aléas d'une sélection d'oeuvres d'art, toujours arbitraire, dominée par l'avant-garde ou ce que l'on croit être l'avant-garde, et parfois le burlesque, qui devaient mener inévitablement à une sorte de polarisation, et davantage, à des malentendus. On voulait éviter des clichés que l'on a trop vus, dans une présentation sans originalité de la Suisse.

Je me rappelle que votre représentant à Brisbane, il y a trois ans, remportait du pavillon suisse de cette exposition universelle un rapport au Conseil fédéral où je dénonçais l'absence cruelle d'originalité, l'absence complète de référence culturelle à notre pays et où je stigmatisais aussi l'incapacité d'innovation et de création au-delà d'un certain nombre de clichés très fatigués. A vouloir éviter la répétition de telles banalités – ce que l'on a fait à Séville – on est tombé peut-être dans l'autre extrême, celle d'un pavillon où nombre de visiteurs, et peut-être la majorité de nos compatriotes, ont de la peine à reconnaître leur Suisse. Trouver le juste milieu entre le pavillon qui vise l'originalité ainsi que l'événement artistique et culturel d'un côté et un pavillon axé sur le fameux compromis helvétique de l'autre côté, c'est un défi, c'est une gageure presque intenable.

Le Conseil fédéral, en jugeant de l'oeuvre, ne veut pas donner des qualifications aux différentes composantes du pavillon. Ce qu'il peut affirmer tranquillement c'est que, contrairement à ce que l'on a pu croire, le pavillon n'est ni subversif, ni hostile à la Suisse, il n'est pas raciste non plus. «La Suisse n'existe pas», cette attrappe à usage externe, car ça n'est rien d'autre, placée dans le hall d'entrée du pavillon, n'est pas le leitmotif de celui-ci. Ce n'est que le titre d'un tableau de l'artiste Ben

Vautier. Son texte est provocateur si on le met isolément devant nous, si on ne le situe pas en relation avec les autres messages que le pavillon essaie de faire passer sur la diversité culturelle, linguistique, ethnique aussi de notre pays. Mais il faut y voir la tentative d'inciter le visiteur, d'abord le visiteur étranger, à découvrir qu'il n'existe pas une Suisse ou la Suisse, mais un ensemble de manières, de pensées, d'habitudes, de modes de vie qui forment la vie communautaire helvétique. L'encadrement devrait certes – et c'est là que nous nous trouvons en face d'une des faiblesses de ce pavillon – être renforcé par des indications supplémentaires, afin que ce message puisse passer dans le bon sens et non pas donner lieu à des interprétations entièrement négatives. Si une exposition, qui est précisément là pour délivrer un message, n'est pas capable de le donner dans toute sa dimension, elle a raté quelques objectifs et quelques longueurs d'onde avec son public. Le Conseil fédéral, placé devant cette question qu'énumèrent très largement les interpellations argoviennes – et je salue une interpellation non argovienne montrant la diversité de l'inspiration du Conseil national – a toute compréhension pour les sensibilités diverses des visiteurs suisses et étrangers. Il ne voit pas de raison ni même de possibilité d'exiger que le concept général du pavillon soit reconsidéré de fond en comble. Mais il a ordonné, immédiatement après que les premiers constats ont été établis, qu'on cherche le moyen d'accroître la lisibilité de ce pavillon, que l'on favorise la compréhension de ses différentes composantes, en particulier du contenu de ses expositions, cela afin que le pavillon suisse ne reste pas ésotérique, c'est-à-dire ne parle pas un langage presque hermétique à tout un chacun, un langage qui ne s'adresse qu'à quelques spécialistes, qu'à quelques esthètes particulièrement sensibles, mais qu'il aille au-devant du grand public qu'il doit toucher, qui fait honneur au pavillon, qui fréquente le pavillon suisse de manière proportionnellement plus importante que la plupart des autres pavillons.

La description que je lisais il y a quelques jours, au début de l'exposition, selon quoi le pavillon suisse était déserté, ne correspond pas à la réalité. D'ailleurs des statistiques de fréquentation de ce pavillon montrent bien le contraire, de même que celle du restaurant suisse qui, en dépit des ornements disgracieux dont on l'a affublé, a été classé l'un des trois meilleurs restaurants internationaux présentés à Séville et qui connaissent un très grand succès de fréquentation.

Pour ces gens nombreux qui visitent le pavillon, il faut donc en faciliter le guidage, la lisibilité, et c'est ce que le Conseil fédéral a ordonné. Le travail est en cours pour parvenir à des propositions concrètes que le Conseil fédéral examinera. Il s'agira d'enrichir la documentation distribuée par le kiosque, d'améliorer l'identité suisse du pavillon et la sonorisation de l'oeuvre pays-musique qui ne dit rien – même aux oreilles les plus absolues s'il y en a, c'est un message raté – de diffuser mieux le journal de Suisse qui connaît un très grand succès et qui est présenté de manière directe et non pas au deuxième ou au troisième degré comme certains aspects du pavillon le sont. Il sera nécessaire d'améliorer la galerie des Suisses célèbres, peut-être en en réduisant le nombre, sélection difficile, tout le monde aspirant à la célébrité. Il s'agira de distribuer également une brochure explicative, de continuer d'avoir ce niveau d'exigence esthétique qui correspond bien au contenu pour une fois culturel que nous avons voulu donner à ce pavillon, mais d'éviter de se cantonner dans un public de nantis et de gens renseignés pour aller plus loin, au-devant d'un grand public qui doit être touché par des moyens incitateurs plus directs et mieux perceptibles. Tel est le sens de la démarche que le Conseil fédéral a entreprise. Tels sont – j'en ai cité quelques exemples – les moyens concrets pour parvenir à cette fin. Tels sont les améliorations que l'on entend donner.

Nous ne devons pas oublier que, ce faisant, nous aurons des retouches qui pourront être douloureusement ressenties par une partie de ceux qui ont créé le pavillon, qui y participent à un titre ou à un autre. Nous devons nous éviter la mauvaise démarche d'une expression d'art officiel qui était le propre d'une société soviétique qui a vécu et que nous ne devrions pas reprendre à notre compte. Nous devons également éviter ce que j'appellerai le bricolage qui consisterait à vouloir tellement re-

toucher, sans vouloir attenter au concept de base, d'éléments de cette exposition que l'on finirait par accoucher d'un monstre. Vous connaissez la fameuse devinette: «Qu'est-ce qu'un chameau? Eh bien, un chameau, c'est un cheval dessiné par une commission». Nous voudrions éviter de transformer le cheval sévillan en un chameau sévillan, parce que chacun aurait apporté sa petite retouche au tableau. Des corrections doivent être faites afin de permettre à ce pavillon de mieux remplir une mission pour laquelle il s'accomplit maintenant insuffisamment.

Je compte sur une mobilisation des créations et des volontés d'innovation qui seront associées à ce travail, et je compte surtout que l'on puisse éviter à notre pays ce qui paraît, depuis le 700e, parfois difficilement évitable, à savoir qu'après avoir pendant des années ou des lustres proclamé: «Nous, les Suisses, y'en a point comme nous!», avoir donné des leçons au monde, à l'Europe, au Liechtenstein et à Andorre tant qu'il en fallait, nous sommes tombés dans le vice contraire de l'autoflagellation et de l'autodénigrement qui a si souvent et trop souvent marqué notre démarche du 700e – j'en parle comme responsable de cette année-là – et qui, ici ou là, affleure décidément un peu trop dans la présentation de Séville.

Redonner de la force à notre message, de la conviction, de la foi, mais ne pas se départir de ce sourire critique qui fait aussi, pour une fois, le charme et une certaine légèreté du pavillon suisse à Séville. Il faut reconnaître cela et j'y insiste en contrepoint des interpellations plutôt musclées et unilatérales que j'ai lues dans leur expression et dans leur développement. Tout est dans la nature. J'espère que la nature, légèrement revue dans le bon sens par le Conseil fédéral, ne sera pas plus insupportable à vos yeux que la nature telle que quelques créateurs, un peu gavroches et un peu indépendants pour certains d'entre eux, l'ont imaginée à Séville.

Interpellation 92.3168

Präsident: Der Interpellant ist von der Antwort des Bundesrates teilweise befriedigt.

Interpellation 92.3173

Keller Rudolf: Wir sind von der Antwort des Bundesrates nicht befriedigt und verlangen Diskussion.

Abstimmung – Vote

Für den Antrag auf Diskussion	25 Stimmen
Dagegen	35 Stimmen

Interpellation 92.3174

Reimann Maximilian: Wir sind von der Antwort des Bundesrates auch nur teilweise befriedigt. Ich möchte noch anführen, dass ich es bedaure, dass es der Rat nicht für nötig befunden hat, über diesen Punkt zu diskutieren. Eine kurze Diskussion hätte dem Rat gut angestanden, auch zu dieser späten Stunde!

Präsident: Herr Reimann, Sie haben Gelegenheit, Diskussion zu verlangen.

Reimann Maximilian: Auf Empfehlung unseres Ratspräsidenten versuche ich es halt mit einem zweiten Anlauf. Ich möchte Sie bitten, der Diskussion zuzustimmen.

Abstimmung – Vote

Für den Antrag auf Diskussion	29 Stimmen
Dagegen	35 Stimmen

Interpellation 92.3179

Mauch Rolf: Ich finde, das Gelächter im Saal passt zur ganzen Mentalität

Präsident: Bitte erklären Sie, ob Sie von der Antwort befriedigt sind oder nicht!

Mauch Rolf: Ich bin von der Antwort teils befriedigt, teils nicht, aber Diskussion beantrage ich in Anbetracht des Geschehenen nicht mehr. Aber ich kann, glaube ich, eine kurze Erklärung abgeben:

Ich bedaure die Intoleranz des Rates, der über Fragen von staatspolitischem Allgemeininteresse, gesamtschweizerischem Interesse – nämlich über die Schweiz verunglimpfende Aussagen, welche als Ganzes System haben –, eine Diskussion verunmöglicht.

Präsident: Ich nehme Ihre Erklärung zur Kenntnis. Damit sind alle dringlichen Interpellationen zum Schweizer Pavillon in Sevilla erledigt.

Schluss der Sitzung um 22.10 Uhr

La séance est levée à 22 h 10

Dringliche Interpellation Mauch Rolf Schweizer Pavillon an der Weltausstellung in Sevilla

Interpellation urgente Mauch Rolf Exposition universelle de Séville. Pavillon suisse

In	Amtliches Bulletin der Bundesversammlung
Dans	Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale
In	Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale
Jahr	1992
Année	
Anno	
Band	III
Volume	
Volume	
Session	Sommersession
Session	Session d'été
Sessione	Sessione estiva
Rat	Nationalrat
Conseil	Conseil national
Consiglio	Consiglio nazionale
Sitzung	06
Séance	
Seduta	
Geschäftsnummer	92.3179
Numéro d'objet	
Numero dell'oggetto	
Datum	09.06.1992 - 14:30
Date	
Data	
Seite	885-888
Page	
Pagina	
Ref. No	20 021 241

Dieses Dokument wurde digitalisiert durch den Dienst für das Amtliche Bulletin der Bundesversammlung.

Ce document a été numérisé par le Service du Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale.

Questo documento è stato digitalizzato dal Servizio del Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale.